



SYNDICAT
DEPARTEMENTAL
D'ELECTRICITE DE
HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Séance du 8 SEPTEMBRE 2014
N° d'ordre : 28**

Date de la convocation : 21 août 2014
Nombre de membres : 18
En exercice : 18
Présents : 16
Nombre de délégués
ayant donné pouvoir : 0

15.09.14
16h00

Le 8 septembre 2014 à 16 heures 00,
le Bureau du Syndicat légalement convoqué,
s'est réuni au siège du Syndicat,
9, rue des 3 banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur IZARD, Président.

Objet : Préparation de la prochaine réunion du comité du SDEHG

Étaient présents : Mesdames GIBERT et PEREZ, Messieurs AUMONIER, BEZIAT, BOUBE, CLEMENCON, COMET, DEBEAURAIN, DESOR, FERRES, IZARD, MENGAUD, MORANDIN, PARERA, RASPEAU et STRAMARE.

Étaient absents ou excusés : Messieurs RIVAL, SARRALIE.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme PEREZ est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 attribuant au bureau la délégation de « décider de fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres » ;

Considérant qu'il était nécessaire de trouver une salle pouvant accueillir le nombre de participants attendus, soit environ 500 personnes et que la commune de Pins-Justaret s'est portée volontaire pour organiser la réunion du comité syndical le 1er décembre 2014 à 14h30 au complexe sportif du lycée situé avenue de la Gare à Pins-Justaret, Monsieur le Président a donné un avis favorable pour que cette manifestation s'y déroule.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le bureau approuve le choix du complexe sportif du lycée de la commune de Pins-Justaret pour accueillir le prochain comité du SDEHG le 1er décembre 2014 à 14h30 et charge Monsieur le Président de son organisation.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le

15 SEP. 2014